

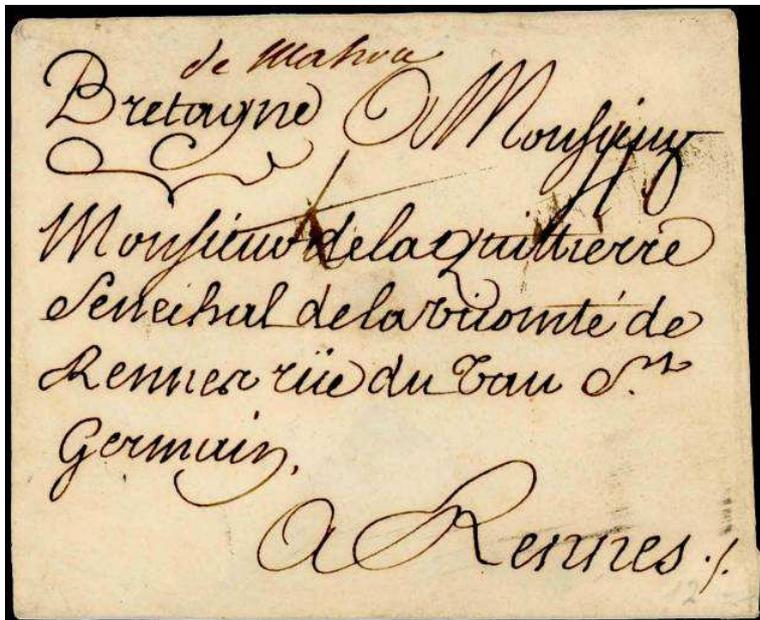
# Identification d'une marque postale du XVIIIe

**Robert ABENSUR**

**" PIÈCE DU MOIS " DU 10 NOVEMBRE 2018**

Cette enveloppe du XVIIIe n'a ni date ni contenu. Taxe, marque de poids, timbrage et étude du cachet de cire au verso permette de la rattacher à l'occupation française de Minorque pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763) et d'identifier son expéditeur.

La conquête de Minorque, occupée par les Anglais a été l'un des rares fait d'armes favorable à Louis XV dans cette guerre qui a vu la France perdre nombre de ses possessions d'outre-mer.



Cachet de cire au verso de l'enveloppe

Enveloppe timbrée « de Mahon » adressée à Rennes taxée 40 sols pour une ½ once. La taxe se décompose en 12 sols des « Armées et garnisons françaises à Minorque » à Paris augmentés de 8 sols de Paris à Rennes suivant le tarif de 1759, soit 20 sols la lettre simple, taxe doublée pour la ½ once.

La marque manuscrite « Mahon » est cataloguée pour l'occupation française de Minorque entre 1756 et 1763 par Louis Lenain dans son ouvrage « La poste aux armées et les relations internationales des origines à 1791 ».

Le blason de la famille de Lannion figure au centre du cachet de cire qui scelle l'enveloppe (trois merlettes surmontées de trois quintefeuilles). Il comporte aussi une couronne et le collier d'un ordre royal. Ce cachet est certainement celui de Hyacinthe Gaëtan, comte de Lannion (1719-1762), pair de Bretagne, lieutenant général des armées, chevalier des ordres de Saint Louis et du Saint-Esprit. Il a été Gouverneur français de l'île de Minorque jusqu'à son décès survenu à Mahon le 21 octobre 1762.